

Le Collège nordique francophone se réjouit des nouveaux investissements du gouvernement fédéral en éducation postsecondaire dans la langue de la minorité

Yellowknife, le 12 août 2021 – Le Collège nordique francophone (CNF) se réjouit des nouveaux investissements de 121,3 millions de dollars sur 3 ans pour l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité annoncés ce matin par l'honorable Mélanie Joly, ministre du Développement économique et des langues officielles.

Il est évident que le gouvernement du Canada se soucie profondément du bilinguisme au Canada et de l'accès des communautés d'expression française de partout au pays aux programmes d'études dans des établissements par et pour elles, y compris ici aux Territoires du Nord-Ouest. La Ministre Joly reconnaît clairement le rôle clé que joue le CNF dans le plein épanouissement de la communauté franco-ténoise, autant sur le plan linguistique et culturel que sur le plan économique et sur le marché du travail.

« C'est un grand jour pour le Collège nordique francophone. Nous travaillons très fort ces dernières années afin de répondre aux besoins et aux aspirations de la communauté franco-ténoise dans toute sa diversité, » annonce Dre Angélique Ruzindana, présidente du CNF. « Ces fonds nous aideront sans doute à parfaire non seulement notre offre ici au Collège Nordique, mais aussi celle de tout le réseau postsecondaire de langue française au Canada. »

« Cet investissement va permettre au CNF, ainsi que la communauté franco-ténoise qui l'appuie depuis de nombreuses années, de prendre sa juste place au sein du système d'éducation postsecondaire des Territoires du Nord-Ouest, » ajoute Josée Clermont, direction générale. « En effet, l'annonce d'aujourd'hui mérite d'être célébrée car elle nous permettra de faire des investissements stratégiques afin de raffiner l'expérience étudiante, de développer de nouveaux programmes et de renforcer notre capacité organisationnelle. »

Nous tenons à reconnaître le grand travail de la ministre Joly en ce qui concerne la protection du bilinguisme officiel au Canada et l'égalité substantielle entre le français et l'anglais. Le projet de loi C-32 visant la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* est une preuve de plus que le gouvernement fédéral est à l'écoute des communautés francophones de partout au pays. Ces nouveaux investissements viennent simplement confirmer son engagement pour le postsecondaire de langue française au Canada.

De plus, ces nouveaux fonds s'ajoutent aux 80 millions de dollars récemment octroyés par le gouvernement fédéral aux provinces et territoires afin d'appuyer des établissements postsecondaires de langue française tels que le nôtre. « Nous avons hâte de travailler à nouveau avec le gouvernement des TNO et le ministre Simpson afin d'accéder à ces nouvelles sources de fonds, » rajoute Mme Clermont.



Organisme sans but lucratif, le Collège nordique francophone a pour mission d'offrir des programmes de formation professionnelle, linguistique et continue axés sur la préparation au marché du travail dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie. Sa clientèle est composée d'apprenants provenant de diverses communautés des Territoires du Nord-Ouest.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Josée Clermont, direction générale

Collège nordique francophone

Courriel : direction@college-nordique.com

Téléphone : (867) 445-2167